



**Conseil économique
et social**

Distr.
GÉNÉRALE

ECE/TRANS/WP.29/2006/81
11 août 2006

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE

COMITÉ DES TRANSPORTS INTÉRIEURS

Forum mondial de l'harmonisation des Règlements
concernant les véhicules (WP.29)

Cent-quarantième session
Genève, 14-17 novembre 2006
Point 4.2.16 de l'ordre du jour provisoire

**PROPOSITION DE RECTIFICATIF 1 À LA RÉVISION 4
DU RÈGLEMENT N° 37**

(Lampes à incandescence)

Communication du Groupe de travail de l'éclairage et de la signalisation lumineuse (GRE)

Note: Le texte reproduit ci-après a été adopté par le GRE à sa cinquante--sixième session. Il a été établi sur la base des documents ECE/TRANS/WP.29/GRE/2006/7 et ECE/TRANS/WP.29/GRE/2006/17, non modifiés, et du document GRE-56-9 (français seulement) tel qu'il est reproduit au paragraphe 7 du rapport. Il est transmis pour examen au WP.29 et à l'AC.1 (ECE/TRANS/WP.29/GRE/56, par. 6 et 7).

Le présent document est un document de travail distribué pour examen et commentaires. Quiconque l'utilise à d'autres fins en porte l'entière responsabilité. Les documents sont également disponibles via Internet:

<http://www.unece.org/trans/main/welcwp29.htm>

Texte du Règlement,

Paragraphe 3.7, modifier comme suit:

«3.7 Rayonnement ultraviolet

Le rayonnement ultraviolet d'une lampe à incandescence halogène doit être tel que:

$$k_1 = \frac{\int_{\lambda=315 \text{ nm}}^{400 \text{ nm}} E_e(\lambda) \cdot d\lambda}{k_m \cdot \int_{\lambda=380 \text{ nm}}^{780 \text{ nm}} E_e(\lambda) \cdot V(\lambda) \cdot d\lambda} \leq 2 \cdot 10^{-4} \text{ W/lm}$$

$$k_2 = \frac{\int_{\lambda=250 \text{ nm}}^{315 \text{ nm}} E_e(\lambda) \cdot d\lambda}{k_m \cdot \int_{\lambda=380 \text{ nm}}^{780 \text{ nm}} E_e(\lambda) \cdot V(\lambda) \cdot d\lambda} \leq 2 \cdot 10^{-6} \text{ W/lm}$$

où

$E_e(\lambda)$ [W/nm]: distribution spectrale du rayonnement;
 $V(\lambda)$ [1]: efficacité lumineuse spectrale;
 $k_m = 683$ [lm/W]: équivalent photométrique du rayonnement;
 λ [nm]: longueur d'onde.

Cette valeur doit être calculée à des intervalles de 5 nanomètres.».

Annexe 1,

Feuille H7/2, note de bas de page 7/, modifier comme suit:

«7/ L'occultation doit au moins s'étendre jusqu'à la partie cylindrique de l'ampoule et sur la totalité du sommet de celle-ci. Elle doit en outre au moins s'étendre jusqu'à un plan parallèle au plan de référence contenant l'intersection de l'angle γ_3 avec la surface extérieure de l'ampoule (vue B telle qu'elle est indiquée sur la feuille H7/1).»

Feuille H8/2, note de bas de page 7/, modifier comme suit:

«7/ L'occultation doit au moins s'étendre jusqu'à la partie cylindrique de l'ampoule et sur la totalité du sommet de celle-ci. Elle doit en outre au moins s'étendre jusqu'à un plan parallèle au plan de référence contenant l'intersection de l'angle γ_3 avec la surface extérieure de l'ampoule (vue B telle qu'elle est indiquée sur la feuille H8/1).»

Feuille H10/1, note de bas de page 6/, modifier comme suit:

«6/ La partie cylindrique de l'ampoule doit être exempte de distorsion optique axiale et cylindrique entre les angles γ_1 et γ_2 . Cette prescription s'applique à la totalité de la circonférence de l'ampoule comprise entre les angles γ_1 et γ_2 et il n'est pas nécessaire qu'elle soit vérifiée dans la partie occultée.»

Feuille H11/2, note de bas de page 7/, modifier comme suit:

«7/ L'occultation doit au moins s'étendre jusqu'à la partie cylindrique de l'ampoule et sur la totalité du sommet de celle-ci. Elle doit en outre au moins s'étendre jusqu'à un plan parallèle au plan de référence contenant l'intersection de l'angle γ_3 avec la surface extérieure de l'ampoule (vue B telle qu'elle est indiquée sur la feuille H11/1).»

Feuille H12/1, note de bas de page 6/, modifier comme suit:

«6/ La partie cylindrique de l'ampoule doit être exempte de distorsion optique axiale et cylindrique entre les angles γ_1 et γ_2 . Cette prescription s'applique à la totalité de la circonférence de l'ampoule comprise entre les angles γ_1 et γ_2 et il n'est pas nécessaire qu'elle soit vérifiée dans la partie occultée.»

Feuille H12/2, tableau, en ce qui concerne la dimension «f», dans la colonne «Tolérance», sous l'intitulé «Lampe à incandescence de fabrication courante», remplacer le renvoi à la note de bas de page 11/ par la valeur minimale «4,8 min».

Feuille H13/1, légendes, sans objet en français.

Feuille H13/2, note de bas de page 6/, modifier comme suit:

«6/ La partie cylindrique de l'ampoule doit être exempte de distorsion optique axiale et cylindrique entre les angles β et δ . Cette prescription s'applique à la totalité de la circonférence de l'ampoule comprise entre les angles β et δ et il n'est pas nécessaire qu'elle soit vérifiée dans la partie à revêtement opaque.»

Feuille H13/2, note de bas de page 7/, modifier comme suit:

«7/ Le revêtement opaque doit au moins s'étendre jusqu'à la partie cylindrique de l'ampoule et sur la totalité du sommet de celle-ci. Il doit en outre au moins s'étendre jusqu'à un plan parallèle au plan de référence contenant l'intersection de l'angle γ avec la surface extérieure de l'ampoule (vue B telle qu'elle est indiquée sur la feuille H13/1).»

Feuille H14/2, note de bas de page 4/, modifier comme suit:

«4/ La partie cylindrique de l'ampoule doit être exempte de distorsion optique entre les angles γ_1 et γ_2 . Cette prescription s'applique à la totalité de la circonférence de l'ampoule comprise entre les angles γ_1 et γ_2 et il n'est pas nécessaire qu'elle soit vérifiée dans la partie occultée.»

Feuille H14/2, note de bas de page 5/, modifier comme suit:

«5/ L'occultation doit au moins s'étendre jusqu'à la partie cylindrique de l'ampoule et sur la totalité du sommet de celle-ci. Elle doit en outre au moins s'étendre jusqu'à un plan parallèle au plan de référence contenant l'intersection de l'angle γ_3 avec la surface extérieure de l'ampoule (vue B telle qu'elle est indiquée sur la feuille H14/1).»

Feuille H14/3, notes 10/ et 11/, supprimer.

Feuille H14/3, tableau, l'appel de note et la note 12/ deviennent l'appel de note et la note 10.

Feuille H14/3, remplacer la désignation de culot CEI «Cap P38t-33» par la désignation «Cap P38t».

Feuille H14/4, texte au-dessous du tableau, modifier comme suit:

«... du filament du feu de route.

Observations concernant le diamètre des filaments:

- Pas de restriction pour l'instant mais l'objectif est de limiter d_1 et d_2 à 1,6 mm;
- Pour chaque fabricant, le filament de la lampe à incandescence étalon doit avoir le même diamètre que celui des lampes à incandescence de fabrication courante.

La position des...».

Feuille HB4/2, note de bas de page 7/, modifier comme suit:

«7/ La partie cylindrique de l'ampoule doit être exempte de distorsion optique axiale et cylindrique entre les angles γ_1 et γ_2 . Cette prescription s'applique à la totalité de la circonférence de l'ampoule comprise entre les angles γ_1 et γ_2 et il n'est pas nécessaire qu'elle soit vérifiée dans la partie occultée.»

Feuille P13W/2, tableau, remplacer le numéro de la feuille CEI par «feuille 7004-147-1».

Feuille PR21/4W/1, chiffre à gauche, ajouter l'appel de note «5» et remplacer l'appel de note 3 par l'appel de note «4».

Feuille PR21/5W/1, chiffre à gauche, ajouter l'appel de note «4».

Feuille PR27/7W/1, chiffre à gauche, ajouter l'appel de note «5».

Feuille PY27/7W/1, chiffre à gauche, ajouter l'appel de note «5».

Feuille W15/5W/1, tableau, remplacer le numéro de la feuille CEI par «feuille 7004-151-1».

Annexe 1,

Page 79, CATÉGORIES HB4 ET HB4A – Feuille HB4/3, modifier le tableau comme suit:
«Flux lumineux $1095 \pm 15\%$ ».

Page 108, CATÉGORIE P21/5W – Feuille P21/5W/1, modifier le tableau comme suit:
«Flux lumineux de référence: 440 et 35 lm à 13,5 V environ».

Page 124, CATÉGORIE PY27/7W – Feuille PY27/7W/1, modifier la note 3 comme suit:
«3/ À vérifier au moyen d'un "box-system" (feuilles P27/7W/2 et 3).»

Page 145, CATÉGORIES WP21W ET WPY21W – Feuille WP21W/2, modifier le tableau
comme suit: «Dimension: $h = 9,0$ ».

Pages 43, 47, 54, 85, 97, 100, 103, 112, 119, 120, 122 et 146, dans les notes, remplacer «gabarit
de positionnement» par «box-system».
